



## COMMUNIQUE DE PRESSE

17 février 2014 - 17 heures

# Les soins primaires à l'honneur pendant le 2<sup>e</sup> cycle des études médicales !

L'ANEMF<sup>1</sup>, l'ISNAR-IMG<sup>2</sup>, REAGJIR<sup>3</sup> et le SNEMG<sup>4</sup> se félicitent que « *l'organisation des soins primaires* » figure parmi les 4 thèmes prioritaires établis pour la formation des étudiants en médecine par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, et par le Ministère des Affaires sociales et de la Santé, selon le Bulletin Officiel du 13 février 2014<sup>5</sup>.

Une nouvelle étape vers la reconnaissance de la spécialité Médecine Générale et des soins primaires dans la formation médicale initiale est franchie.

Nous espérons que ces enseignements, dispensés par des spécialistes en médecine générale, permettront aux étudiants d'acquérir des compétences nécessaires à l'exercice de la Médecine Générale et d'effectuer le choix de leur spécialité de façon éclairée. La modernisation des Épreuves Classantes Nationales (ECN) visant à élargir le champ des compétences balayées par les différents dossiers, il est donc attendu que cette partie du programme soit évaluée comme les autres.

Ces avancées encourageantes justifient la poursuite du travail avec pour objectifs :

- le passage de la totalité des étudiants de 2<sup>e</sup> cycle dans un stage ambulatoire de médecine générale d'une durée équivalente à n'importe quel stage hospitalier. Cela permettra de les initier aux notions nécessaires à la pratique de la médecine générale ainsi que d'éclairer leur choix de carrière.
- la création d'un statut intermédiaire permettant aux chefs de cliniques de Médecine Générale de préparer sereinement le concours de Maître de Conférence des Universités et de permettre ainsi l'excellence de la filière.
- l'augmentation significative du nombre d'enseignant universitaire de Médecine Générale afin de permettre un encadrement de qualité d'une population représentant la moitié des étudiants de 3<sup>e</sup> cycle.

L'ANEMF, l'ISNAR-IMG, REAGJIR et le SNEMG réaffirment leur disponibilité pour faire avancer ces dossiers aux cotés des Ministères concernés, et resteront vigilants à la progression effective de ces projets.

Pour l'ANEMF, Mathieu LEVAILLANT, Président.

Pour l'ISNAR-IMG, Julien POIMBOEUF, Président.

Pour ReAGJIR, Lucas BEURTON, Président.

Pour le SNEMG, Matthieu CALAFIORE, Président.

### Contacts Presse

**ANEMF** | Mathieu LEVAILLANT – Président - 06 50 38 64 94 – [mathieu.levallant@anemf.org](mailto:mathieu.levallant@anemf.org)

**ISNAR-IMG** | Julien POIMBOEUF – Président - 06 73 07 53 01 – [president@isnar-img.com](mailto:president@isnar-img.com)

**ReAGJIR** | Lucas BEURTON – Président - 06 42 18 40 14 – [president@reagjir.com](mailto:president@reagjir.com)

**SNEMG** | Matthieu CALAFIORE – Président - 06 13 37 30 86 – [m.calafiore@snemg.fr](mailto:m.calafiore@snemg.fr)

<sup>1</sup> Association Nationale des Etudiants en Médecine de France

<sup>2</sup> InterSyndicale Nationale Autonome Représentative des Internes de Médecine Générale

<sup>3</sup> Regroupement Autonome des Généralistes Jeunes Installés et Remplaçants

<sup>4</sup> Syndicat National des Enseignants de Médecine Générale

<sup>5</sup> Bulletin Officiel numéro 7 du 13 février 2014 - Circulaire n°2014-0001 du 22-1-2014 - page 18